



HAL
open science

De Rio à Johannesburg, les perspectives des ONG du Réseau Action Climat

Fabrice Flipo

► **To cite this version:**

Fabrice Flipo. De Rio à Johannesburg, les perspectives des ONG du Réseau Action Climat. Liaison Energie Francophonie, 2002, 55-56-57, pp.25-28. hal-00957844

HAL Id: hal-00957844

<https://hal.science/hal-00957844>

Submitted on 11 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De Rio à Johannesburg, les perspectives des ONG du Réseau Action Climat

Par Fabrice Flipo¹



Le Réseau Action Climat France (RACF) a été fondé en 1996 dans le but de lutter contre le risque de changement climatique et de suivre la mise en œuvre de politiques de développement durable au niveau national. Le RACF est une organisation non gouvernementale spécialisée sur le thème de l'effet de serre et du changement climatique. Il est le représentant français du réseau mondial d'ONG concernées par les changements climatiques, le Climate Action Network (CAN)², qui comprend plus de 360 membres sur les cinq continents.

Le RACF regroupe une vingtaine d'associations de défense de l'environnement, d'usagers de transport, et d'alternatives énergétiques : 4D, les Amis de la Terre, le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER), la Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transports (FNAUT), France Nature Environnement (FNE), Greenpeace-France, le Réseau Sortir du Nucléaire, WWF-France...

C'est une association loi 1901, reconnue par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Les engagements du réseau sont d'informer les médias et le grand public, de suivre les politiques nationales et internationales de lutte contre les changements climatiques et d'apporter des avis contradictoires et de représenter la société civile à travers la participation aux négociations internationales sur le climat, en qualité d'ONG observatrice représentant ses associations membres.

Rappels historiques

Le changement climatique est un risque qui a été entrevu dès la fin du XIX^e. Il s'inscrit dans le cadre d'une crise environnementale aux multiples aspects : dégradation de la couche d'ozone, croissance vertigineuse des déchets toxiques, érosion, eutrophisation des eaux de surface etc. Tous ces aspects ont en commun d'être des conséquences directes du mode de vie industrialisé. Les conférences internationales, de Stockholm à Rio puis à Johannesburg, ont tardivement reconnu ce fait.

¹ Fabrice Flipo est ingénieur UTC et administrateur du Réseau Action Climat France. Il finit actuellement un doctorat en philosophie des sciences et techniques sur le sujet suivant : *en quoi la crise environnementale contribue-t-elle à renouveler la question de la justice ? Le cas du changement climatique.*

² www.climatenetwork.org

³ S. Arrhénius, *On influence of carbonic acid in the air upon the temperature of the ground*, in Philos. Mag. S. 5. Vol 41, n°251, pp237-276, 1896.

Les enjeux du changement climatique sont énormes. La conférence de Toronto sur le climat et la sécurité (1988) avait estimé que ces risques pouvaient être comparés à une guerre nucléaire globale⁴. Ce sont des dizaines et des centaines de millions de vies qui sont en jeu, menacées par les sécheresses ou les inondations, la famine ou la destruction des écosystèmes nécessaires à l'agriculture, la montée des eaux océaniques ou la multiplication des événements climatiques extrêmes⁵. Mais les politiques permettant de mieux prendre en compte l'intérêt général, en particulier celui des jeunes générations présentes et à venir, tardent à émerger. Les pays du Tiers-monde sont ignorés, au nom d'impératifs corporatistes de court terme des pays industrialisés. L'unilatéralisme croît, et avec lui les risques d'apartheid écologique global et national (cf. Fig.1). On vient tout juste d'établir un lien probable entre les sécheresses qui ont causé plus d'un million de morts dans le Sahel dans les années 70 et 80 et les émissions de gaz en provenance des pays industrialisés⁶. Si ces tendances persistent, le monde de demain sera plus pollué, plus inégal, plus instable, plus dangereux et moins habitable qu'hier. On peut difficilement penser que les populations subiront ces changements sans réagir. Et miser sur l'hypothèse que l'on trouvera des solutions dans le futur, comme le font les partisans du recours au nucléaire, c'est reporter le problème sur les jeunes générations actuelles, qui auront à le résoudre.

D'une manière plus générale, le fait que certaines générations brûlent en quelques décennies la totalité des ressources fossiles est profondément injuste. D'autant que le recours au pétrole comme énergie est sans doute l'utilisation la plus stupide de ce précieux bien naturel : fibres de carbone pour les éoliennes, plastique pour les ordinateurs et l'outillage médical etc. sont des usages infiniment plus utiles.

La Convention Cadre sur le Changement Climatique a été signée en 1992, à Rio. Elle a pour objectif de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau empêchant une perturbation anthropique dangereuse du système climatique⁷. Ce niveau doit être atteint dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable. Il va de soi que les mesures adoptées ne doivent pas entraîner d'autres problèmes sociaux et environnementaux, et elles-mêmes s'inscrire dans une perspective de développement durable.

En 1997, les Parties ont adopté le Protocole de Kyoto, par lequel les pays responsables de la plus grande partie des émissions se sont engagés à réduire celles-ci de 5% d'ici 2010 par rapport à leur niveau de 1990. Au vu des enjeux, l'objectif paraît très faible puisque c'est une réduction de l'ordre de 15 à 20% qu'il aurait fallu viser. Le GIEC estime que seule une réduction immédiate de 70% peut stabiliser les concentrations de CO₂ à leur niveau actuel⁸. D'autant que cinq ans après sa signature, le Protocole a été considérablement affaibli : inclusion des puits de carbone dont la vertu est plus que douteuse, pour différentes raisons⁹,

⁴ Université d'Otago, *Climate Change Factsheet n°215.*, Dpt de Géographie, PO Box 56, Dunedin, Aotearoa, NZ. [En Ligne] http://geography.otago.ac.nz/Mirrors/Climatechange-Factsheets_Mirror/fs215.html (Page consultée le 30 novembre 2000)

⁵ GIEC, *Third assessment report*, 2001.

⁶ C. Arthur, *Revealed : how the smoke of Europe and America have brought the world's worst drought to Africa*, in *The Independent*, 13 juin 2002, <http://news.independent.co.uk/world/environment/story.jsp?story=304723>

⁷ Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, Article 2.

⁸ GIEC, *Seconde évaluation du GIEC - Changement de climat 1995*, 1995, p9.

⁹ incertitudes scientifiques pour comptabiliser la capacité d'absorption de ces puits, non permanence des quantités de CO₂ absorbées, etc. Voir par exemple GIEC, *Land use, land-use change and forestry*, 2000.

promesses non tenues faites aux pays en développement¹⁰ etc. Il serait trop long de rentrer ici dans le détail. Cerise sur le gâteau, le Protocole n'est toujours pas entré en vigueur. Il faudrait pour cela que 55 pays représentant au moins 55% des émissions des pays de l'Annexe 1¹¹ en 1990 l'aient ratifié. Nous en sommes aujourd'hui à 74 pays, mais ils ne représentent que 36% des émissions¹²...

Kyoto n'est qu'un timide premier pas. Il ne résout pas la délicate question de l'engagement des pays en développement (PED), sans lesquels le changement climatique ne pourra pas être arrêté. Régulièrement floués dans les négociations internationales¹³, aux prises avec des problèmes plus urgents et plus graves que la liberté de rouler en voiture ou de consommer des produits hors-saison, manquant de moyens pour comprendre les enjeux, les PED voient dans le changement climatique un moyen risqué mais peut-être payant d'obtenir quelques concessions des pays industrialisés.

Dans les pays industrialisés, les enjeux sont mal compris et mal connus. Mais l'opinion des citoyens, quand on les interroge, est claire. En France, la conférence de citoyens sur le changement climatique l'a montré : le changement climatique est inacceptable, on doit remettre en cause la croissance économique et ne pas recourir au nucléaire¹⁴. Le pire est que les peuples du Nord sont du bon côté de la balance, jusqu'ici. Que dire alors des peuples du Tiers-monde ? Ce sont donc les peuples du monde entier qui sont les grands perdants de la folie des grandeurs des puissants de ce monde.

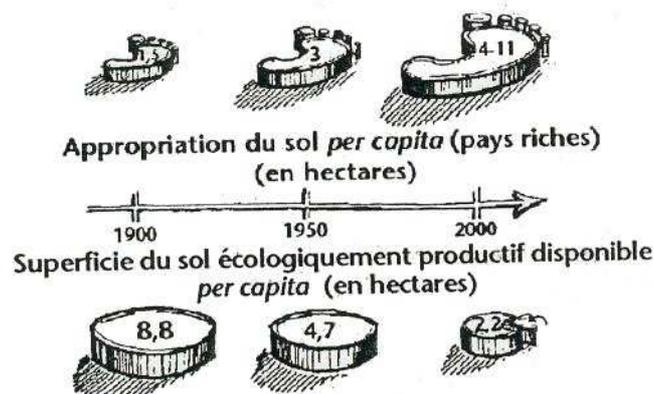


Figure 1 : la croissance dangereuse de l'apartheid écologique mondial - Source : Notre empreinte écologique, 1995

Quels sont les enjeux aujourd'hui ?

L'enjeu principal est et restera un changement profond dans le modèle de développement industrialisé. Qu'on le veuille ou non, nos pays industrialisés sont aujourd'hui un modèle pour la planète entière. Ceci ne doit rien au hasard : trois siècles de colonisation et aujourd'hui une

¹⁰ transfert de technologie, fonds, transformation du mécanisme de développement propre en marchés pour les entreprises des pays industrialisés etc.

¹¹ Les Parties de l'Annexe 1 sont celles qui se sont engagées à réduire leurs émissions d'ici 2010.

¹² <http://unfccc.int/resource/kpthermo.html>

¹³ J. Stiglitz, *La grande illusion*, Paris, Fayard, 2002.

¹⁴ Voir <http://www.environnement.gouv.fr/telch/2002-t1/20020221-rapport-citoyens-cht-climatique.pdf>

force de frappe médiatique sans précédent s'emploient à en convaincre les personnes dans le monde entier, jusqu'au village le plus éloigné. On ne peut pas nier d'un côté ce qu'on affirme de l'autre. Ce dont nous manquons, c'est avant tout de cohérence.

Pour éviter une situation qui menace de devenir dramatique, les pays industrialisés ont la responsabilité de réorienter profondément leurs politiques publiques. Nous devons cesser de croire qu'on trouvera toujours une solution technique aux problèmes environnementaux. Chaque pari de ce genre est une mise en demeure supplémentaire envers les jeunes générations actuelles qui n'auront pas le loisir de seulement espérer trouver ces solutions : pour éviter les catastrophes, elles devront en disposer.

Quand on les a interrogés, les citoyens l'ont bien compris. Nous devons cesser de courir après un PNB qui représente chaque jour davantage le progrès dans la dégradation de la planète et la croissance des inégalités (cf. Fig 2). L'intérêt général doit pouvoir à nouveau triompher des égoïsmes corporatistes, et les entreprises innovantes l'emporter sur les mastodontes immobilistes campés sur des activités sans avenir. La croissance des industries de l'environnement en soi n'inverse pas les tendances. Elle peut aussi témoigner d'une croissance dans les dépenses que les citoyens doivent consacrer pour avoir droit à ce dont leurs grands-parents disposaient gratuitement ou à faible coût : un climat stable, des sols non pollués, des produits agricoles sains et complets etc.

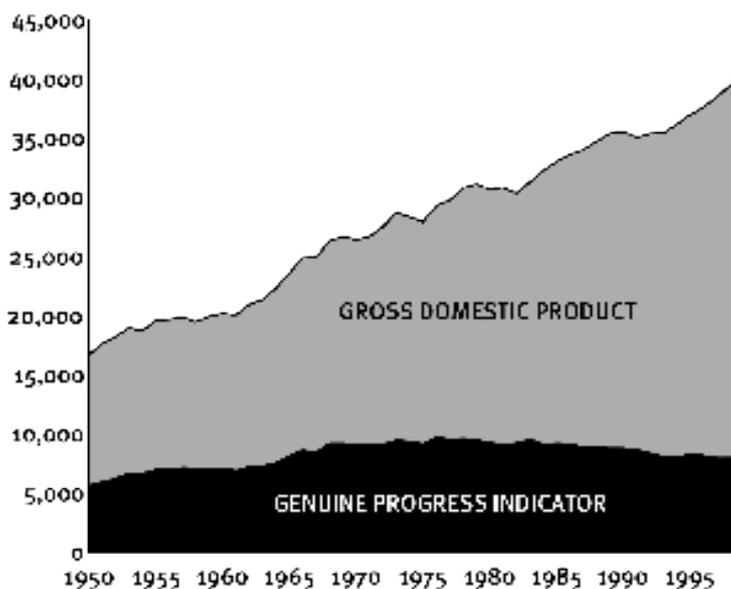


Figure 2 : l'indicateur de bien-être réel (Source : Refining Progress¹⁵, 1998).

Les négociations sur le changement climatique sont une négociation sur le développement, sous contrainte environnementale. Il s'agit de savoir qui va bénéficier des technologies, des flux financiers, de l'accès aux ressources naturelles etc. Or le développement n'est pas partageable. Les promesses faites par l'OCDE ou le G8, en termes de réduction de la pauvreté etc¹⁶, sont des promesses qui ne pourront pas être tenues en l'état actuel de ce qu'on entend par "développement". Réduit à la seule croissance économique, cela se traduit depuis plus de trente ans par une croissance des inégalités¹⁷. Tout le monde ne pourra pas être en classe

¹⁵ <http://www.rprogress.org>

¹⁶ FMI, OCDE, Groupe de la Banque Mondiale, ONU, *Un monde meilleur pour tous - poursuite des objectifs internationaux de développement*, 2000.

¹⁷ PNUD, *Rapport sur le développement humain 1999*, 1999.

affaires. On ne pourra pas négocier avec la nature comme on négocie une hausse de salaire avec ses employés.

Quelles sont les positions du RACF sur le long terme ?

Dans ce contexte, le RACF et le CAN s'efforcent de chercher et promouvoir des solutions soutenables, c'est-à-dire oeuvrant dans le sens d'une plus grande justice. Nous sommes ouverts à tous horizons de réflexion, pourvu que le débat ne soit pas artificiellement réduit et tronqué, comme c'est trop souvent le cas en France à cause de l'importance du nucléaire dans le mix énergétique. Le changement climatique concerne tout le monde et personne ne peut se dédouaner d'une réflexion sur sa propre activité. Il faut aussi faire preuve de modestie, et non pas jouer aux va-t'en-guerre scientifiques comme on a pu le voir dans les années 50 et 60¹⁸.

On peut classer les objectifs du RACF en quatre grands domaines.

I. Répartition des dommages et adéquation des engagements des Parties par rapport à l'objectif de la Convention

D'après l'objectif de la convention, aucun changement climatique dangereux n'est acceptable. Pour cause d'insouciance qui confine à l'irresponsabilité coupable, un certain degré de réchauffement est désormais inévitable. On doit le rendre tolérable. Nous sommes engagés dans un réchauffement qui va multiplier les risques de maladies, de faim, d'inondations ou de sécheresses, de montée des océans etc. Ceci n'est pas *acceptable*, quelle que soit la définition du mot. Etant donné les incertitudes scientifiques, en particulier dans le domaine de la sensibilité du système climatique, établir une cible à atteindre en terme de concentration « équivalent CO₂ » dans l'atmosphère est dangereux. De tels objectifs finissent par avoir leur vie propre, même si la science a changé et qu'ils doivent être révisés. Par exemple, l'objectif de stabiliser les concentrations de CO₂ à 450 ppmv a pu paraître acceptable et sûr. Il apparaît aujourd'hui comme dangereux, clairement inacceptable, bien qu'il continue à circuler dans bon nombre de cercles d'experts.

Il est pourtant nécessaire de fixer des cibles à atteindre qui nous permettent de nous orienter vers un objectif ultime, de limiter les impacts et de maintenir les concentrations en-dessous des limites précitées, afin de préserver un espace écologique qui rende possible le développement de tous. Ces objectifs sont au nombre de quatre :

- les émissions nettes à long terme doivent être ramenées à zéro avant la fin du siècle - autrement dit, les émissions anthropiques totales doivent être inférieures à 3 GtC¹⁹ par an;
- le réchauffement doit rester inférieur à 2°C par rapport au niveau pré-industriel pour ensuite diminuer au fur et à mesure que le système climatique réagit aux réductions d'émissions réalisées;
- le taux de changement de température doit rester inférieur à 0,1°C par décennie, de manière à permettre aux écosystèmes de s'adapter, où ils le peuvent. Sur le long terme, il doit être ramené à zéro, c'est-à-dire aux très lentes variations naturelles;

¹⁸ Certains voulaient contrôler le climat en rasant les montagnes à la bombe H pour laisser passer les vents... cf. F. Hallouet, *A l'étude aux Etats-Unis et en URSS : la guerre des climats*, in *Science & Vie*, n°486, mars 1958, pp95-99.

¹⁹ 3 milliards de tonnes d'équivalent-carbone, soit presque 11 milliards de tonnes équivalent CO₂ .

- les concentrations de CO₂ ne doivent pas dépasser les 450 ppmv en maximum, ce qui signifie que ce ne sera pas un objectif de stabilisation en soi mais bien une pointe *temporaire*.

II. Allocations des quotas d'émission

Un cadre démocratique, équitable et socialement juste est essentiel pour garantir la coopération globale dans la lutte contre le changement climatique. L'enjeu principal est donc de définir des droits de propriété nationaux et souverains sur les capacités globales de recyclage des gaz à effet de serre, qui autorisent une certaine stabilité et prévisibilité de l'accès à ces capacités dans le temps. Pour construire la confiance indispensable à la coopération, il est nécessaire que tous les Etats puissent être raisonnablement rassurés sur leur propre avenir. Les pays industrialisés occupent un espace écologique qui empêchent les PED de se développer. Le Nord devrait donc dédommager le Sud pour cela, au titre de la dette écologique.

Les droits de propriété doivent être alloués sur la base des critères suivants :

- en référence aux droits de l'être humain, les personnes ont un égal droit au développement et donc l'égalité per capita doit être le principe majeur de référence, modulé par les circonstances nationales telles que les conditions climatiques et les inégalités en termes de ressources naturelles.
- les mécanismes de redistribution des ressources générées par cette allocation doivent bénéficier au développement des personnes. On pourra par exemple penser à mettre en oeuvre des marchés de permis d'émissions entre gouvernements locaux ou un fonds géré de manière démocratique au niveau mondial.
- au niveau intra-national, l'allocation des émissions et l'accès aux produits des mécanismes internationaux doivent favoriser le développement soutenable.

III. Liens au développement soutenable

La transition vers un futur sans carbone ne doit pas en elle-même générer de dommages inacceptables dans d'autres domaines. On doit donc garder à l'esprit que l'approche doit toujours être intégrée dans le cadre plus général du développement soutenable. Les Etats doivent donc s'accorder sur des mesures de politique publique permettant de mettre en oeuvre le développement soutenable, au Nord comme au Sud. Ce cadre commun permet aux pays industrialisés de prouver leur bonne foi en prenant les premières mesures et de réorienter leur développement en entraînant les PED dans leur sillage, comme le prévoit d'ailleurs le Protocole de Kyoto.

De telles mesures incluent :

- une réorientation des subventions directes ou indirectes aux activités non soutenables vers les activités de développement soutenables et la création d'emplois garants d'intégration sociale. Ceci vise non seulement les gouvernements, mais aussi tous les organismes qui aujourd'hui soutiennent massivement le développement non soutenables, tels que les agences de crédit à l'exportation, les institutions financières internationales et les différentes banques régionales de développement.
- la mise en oeuvre d'une gestion écologique des forêts, en accord avec les objectifs de la Convention sur la Biodiversité.

- une réduction massive des obstacles à la diffusion des énergies renouvelables, par exemple en internalisant les coûts colossaux générés par l'usage des autres énergies, en particulier fossiles et nucléaire²⁰.
- adopter des mesures radicales en faveur de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de la demande en énergie et de l'accès aux services énergétiques pour tous, la réduction de la mobilité etc. En l'état actuel du savoir, une réduction importante de la consommation d'énergie dans les pays industrialisés est incontournable, car il n'existe aucune source renouvelable capable de fournir une demande croissante sans dégradation écologique majeure. Une grande partie des mesures nécessaires est accessible sans coût économique majeur²¹. Il n'y a de toute façon pas d'autre alternative : on doit faire le deuil d'un retour au jardin d'Eden dans lequel l'énergie serait propre, gratuite et illimitée.
- le refus des technologies non soutenables telles que le nucléaire et autres activités génératrices de toxiques persistants et non recyclables, les très grands barrages hydrauliques etc. Encore une fois, la solution d'un problème ne doit pas se traduire par le renforcement d'un autre.
- création d'un fonds mondial d'adaptation, géré démocratiquement. Il doit pouvoir aider les communautés humaines et les écosystèmes. Des recherches doivent être engagées dans ce domaine, encore très mal connu.

IV. Autres perspectives

Le problème du changement climatique ne peut rester un problème sectoriel. Cinq aspects retiennent plus particulièrement notre attention.

- les liens avec le commerce : les régulations commerciales internationales doivent tenir compte des objectifs substantiels fixés par les Accords Multilatéraux sur l'Environnement. Ils ne doivent pas être ignorés ou mis sur la touche pour des motifs de rentabilité à court terme, et sacrifier l'avenir. Les institutions qui régissent les activités commerciales internationales ou régionales doivent créer les incitations nécessaires afin que lesdites activités intègrent ces objectifs²². Le commerce n'est pas une fin en soi. Les impasses actuelles du développement industriel sont le témoin de l'inexistence d'une convergence spontanée entre objectifs marchands à court terme et objectifs de bien commun à long terme. La dégradation des biens naturels se traduit en outre invariablement par une augmentation de la réglementation, comme l'avait déjà vu John Locke dès le XVIIe siècle²³.
- une méthodologie sur le calcul des coûts des politiques de développement soutenable : on doit établir de nouveaux indicateurs sur la base des intérêts des citoyens et non sur la seule base des intérêts des entreprises. On doit donc abandonner le PNB et recourir aux indicateurs mentionnés plus haut tels que le GPI²⁴, l'ISEW²⁵ etc.
- l'éducation, l'information et la sensibilisation : la coopération internationale ne peut aboutir sans système continu d'échange d'informations, afin de créer un réel climat de

²⁰ Bonduelle A., Tuille F. & S. Fenet, *Soutiens et subventions de l'Etat aux énergies en France*, INESTENE, décembre 1998, 51p.

²¹ IPSEP, *Cutting Carbon Emissions While Making Money - Climate Saving Energy Strategies for the European Union.*, International Project for Sustainable Energy Paths, Feb. 2000, 46p.

²² B. Quenault, *Commerce et environnement - le climat au défi de l'OMC*, in *Courrier de la Planète*, n°61, 2001, pp17-19.

²³ J. Locke, *Deuxième Traité du Gouvernement Civil*, Vrin, Paris, 1985, Ed. orig. 1690, Chapitre V.

²⁴ Genuine Progress Indicator, ou indicateur de progrès réel.

²⁵ L'Index of Sustainable Economic Welfare, ou indicateur de bien-être économique soutenable.

confiance entre Etats. Ceci vaut également à l'intérieur des pays. Il est crucial que chaque citoyen soit éduqué et/ou informé sur les enjeux majeurs du changement climatique et du développement soutenable. Il faut proposer un état du monde vulgarisé, accompagné de scénarios clairs et argumentés permettant aux citoyens de se réapproprier leur avenir. L'évolution vers un développement soutenable implique en outre que certaines activités disparaissent et d'autres apparaissent. Les travailleurs et les syndicats doivent donc tout particulièrement être impliqués dans la définition de stratégies de transition.

- l'amélioration de l'équité procédurale dans les négociations et le renforcement des capacités des délégations faibles, pour que leurs voix ne soient pas systématiquement mises à l'écart.
- développer des industries et des techniques endogènes dans les PED, protéger leur marché, et renforcer le pouvoir des communautés locales et nationales.

De Rio à Johannesburg, la situation s'est plutôt dégradée. L'enthousiasme a fait place aux visages inquiets et aux traits tirés. Certains affirment que Jo'burg sera plus proche de "Rio -10" que de "Rio +10", tant les avancées ont été promptes à se transformer en reculs. Nous n'avons de toute façon pas le choix : ce dont il s'agit, c'est le monde dans lequel nous vivrons demain. Et nous souhaitons qu'il soit non seulement habitable, mais encore en paix durable. Rien de tel n'est possible sans combattre activement les tendances actuelles .